

BRÈVE DESCRIPTION DE L'OUTIL :

Historique

Le programme « Serez-vous le prochain poisson ? » a été mis en place à Sherbrooke en 2006. En 2008, il a été adopté par l'AQDR nationale en vue d'une implantation dans ses sections locales intéressées. Un appui financier de l'Autorité des marchés financiers (AMF), obtenu pour 2008-2009, a permis de le poursuivre à Sherbrooke et de l'implanter dans quatre sections (Centre du Québec, St-Michel à Montréal, Laval et Rouyn-Noranda). Une cinquantaine d'ateliers ont été réalisés à Sherbrooke, rejoignant directement plus de 1 500 personnes âgées; un nombre équivalent d'aînés ont été rejoints dans les quatre autres sections.

Voir verso

Nom de l'outil	Projet « Serez-vous le prochain poisson ? »
Type de document	Ateliers de sensibilisation Divers documents composent le projet : DVD, affiches, dépliants, napperons
Type d'abus	Financier
Catégorie d'intervenants ciblés	Aînés rejoints par l'intermédiaire de leurs associations ou de leurs groupes d'appartenance
Ville (région)	Sherbrooke
Date de création	2006
Nombre de personnes rejoints	2 000
Organisme de provenance	Lucien Paquette AQDR Sherbrooke 165, rue Moore Sherbrooke (Québec) J1H 1B8 Téléphone : 819 348-9489 Courriel : lucien.paquette@usherbrooke.ca Site Internet AQDR : www.aqdr.org
Nombre de pages	DVD d'une quinzaine de minutes
Comment se procurer l'outil	Communiquer avec l'organisme ou avec les sections de l'AQDR ayant implanté le projet : Centre du Québec, St-Michel à Montréal, Laval et Rouyn-Noranda, AQDR Nationale
Particularités	Appui financier de l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour 2008-2009 Les outils de promotion de même que le DVD peuvent être disponibles, mais ne sont pas gratuits : affiches, dépliants et napperons impliquent des frais d'adaptation, de graphisme et d'imprimerie. Nous devons aussi acquitter des droits d'auteur pour le DVD. Globalement, il faut entrevoir des frais de 5 000 \$ à 7 000 \$ pour se procurer la trousse de ce projet, dépendamment de la quantité de produits requis.



Nature des interventions

Ce programme comprend trois volets :

1. Des interventions grand public de sensibilisation au moyen d'articles de journaux et de distribution d'affiches, de dépliants et de napperons. Les articles de journaux présentent des formes spécifiques d'abus tandis que les autres outils résument des informations générales sur les principales fraudes, les tactiques des fraudeurs, des mises en garde et énumèrent les principales ressources qui existent.
2. Une formation de cinq à six heures s'adressant aux animateurs d'ateliers.
3. Des ateliers de sensibilisation réunissant le plus souvent de petits groupes d'aînés (habituellement de 25 à 30 personnes).

Les ateliers de sensibilisation représentent l'élément le plus important du programme; ils consistent essentiellement dans la projection d'un DVD de quinze minutes qui a été réalisé par des comédiennes professionnelles et qui a été filmé et monté par l'équipe régionale de Télé-Québec. Ce DVD présente une douzaine de fraudes parmi les plus courantes. Une partie du contenu de la formation est communiqué et discuté avec les participants. Ce contenu peut différer d'un atelier à l'autre, dépendamment des intérêts et besoins des participants. En règle générale, ces ateliers durent environ 90 minutes.

Les ateliers visent quatre objectifs :

1. Reconnaître les indices d'une tentative de fraude
2. Apprendre à se défendre
3. Savoir qu'il existe des ressources
4. Convaincre de l'importance de signaler toute tentative d'abus